

Rapport d'activité 2018



Sommaire

Message de la Présidente	4
Message de la Directrice générale	8
Rapport du Comité scientifique	14
A propos de la Fondation Phénix	18
Fonds social	22
Lisez-nous sur le web	24
Résultats financiers	28
Contact	37



Message

de la Présidente



Cher lecteur, chère lectrice,
Comme chaque année, le présent rapport d'activité est une occasion de mettre en évidence les évolutions et les changements opérés dans le pilotage de la Fondation Phénix.

L'humain est primordial dans une fondation telle que la nôtre. Aussi ai-je le souhait d'aborder en tout premier lieu l'aspect de la gestion des ressources humaines et ce qui a marqué notre année 2018.



Nous avons dû, avec un immense regret, prendre acte du départ de Monsieur Jean-Pierre Desjacques, membre actif depuis la création de la Fondation Phénix et surtout remarquable trésorier tout au long de ces années. Le Conseil de Fondation lui est très reconnaissant de son investissement dans la gestion de notre fondation. Monsieur Marc Evequoz, issu de la finance, a pris le relais.

En date du 26 avril 2018, le Conseil de Fondation a invité le professeur Alexandre Dayer, nouveau membre du comité scientifique, à présenter son parcours professionnel de chercheur et de brillant clinicien.

Par ailleurs, pour actualiser les compétences des membres de la Fondation en matière de politique de lutte contre les addictions, nous avons bénéficié de deux exposés :

- le premier, « Cannabis illégal - Cannabis légal », présenté par notre directrice la D^{re} Marina Croquette Krokar, a couvert l'actualité de la législation sur le cannabis ;
- le deuxième, « De la prise en soins de la problématique somatique des patients de la Fondation Phénix », présenté par la D^{re} Pascale Della Santa, médecin interniste au centre Phénix Plainpalais, a porté sur le thème des soins somatiques liés aux problématiques addictologiques et a mis en valeur une volonté

d'harmonisation des pratiques de médecine somatique, une mise à jour des connaissances en la matière.

“ Le cadre de travail étant aussi primordial pour nos employés que pour nos patients, nous avons lancé un vaste projet d'amélioration de notre infrastructure. ”



Le Conseil de Fondation s'est également penché sur le règlement du personnel au regard de l'évolution des pratiques dans notre secteur d'activité. Au 1^{er} juillet 2018 est entré en force un nouveau règlement offrant une amélioration des prestations sociales de nos collaborateurs (dont une prime de fidélité après cinq ans de service, des jours de congé supplémentaire spéciaux et l'introduction d'un congé d'allaitement).

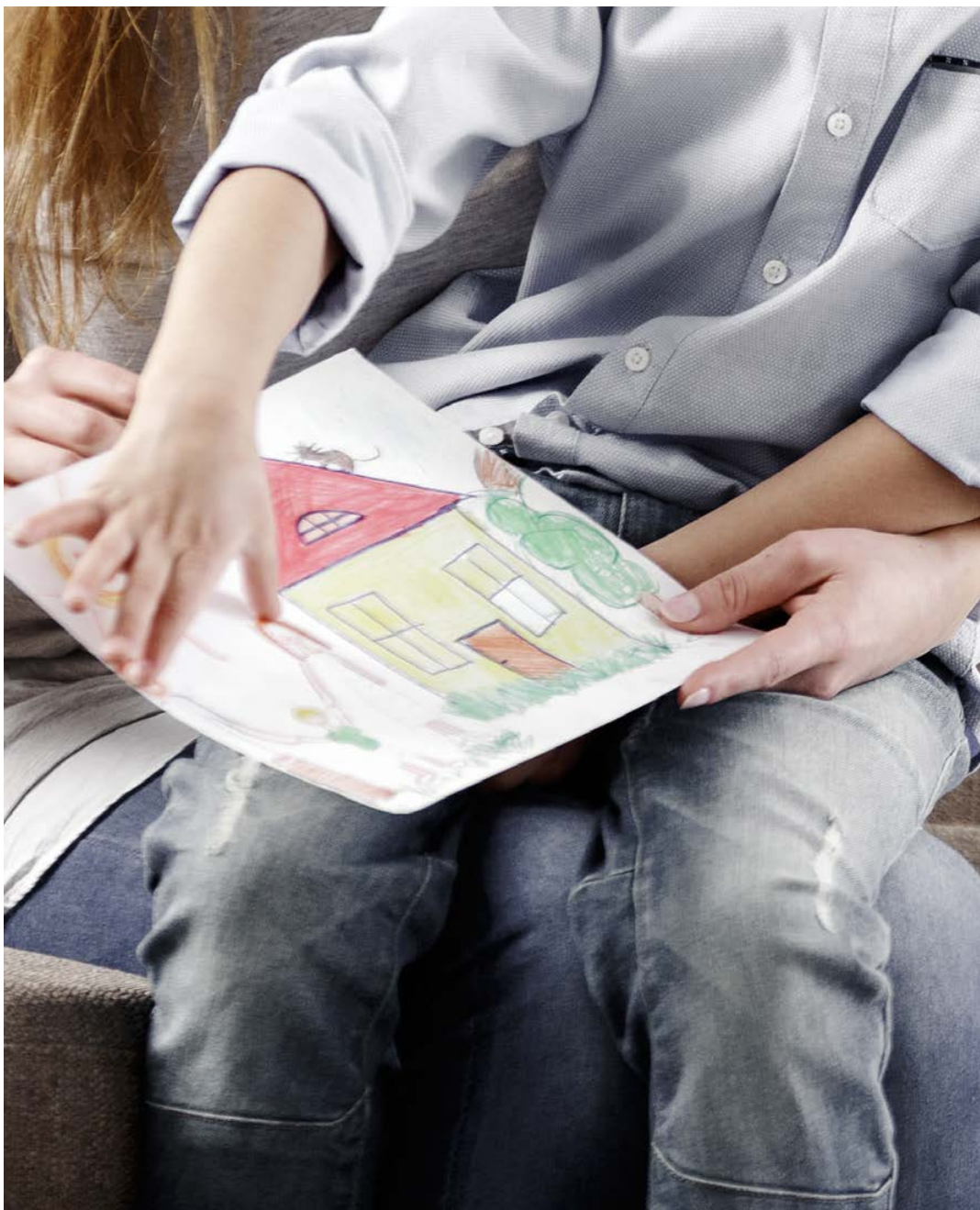
Enfin, le cadre de travail étant aussi primordial pour nos employés que pour nos patients, nous avons lancé un vaste projet d'amélioration de notre infrastructure. Après avoir imaginé en premier lieu une rénovation du siège de la Fondation à Chêne-Bougeries, nous avons finalement opté, en raison de considérations techniques et financières, pour la construction d'un nouveau bâtiment.

Je remercie les membres du Conseil de Fondation qui œuvrent pour la bonne conduite de notre fondation et ont travaillé avec les architectes sur ce projet déposé en demande d'autorisation.

Enfin, je profite de ces lignes pour transmettre à toutes celles et tous ceux qui contribuent à la réputation de la Fondation Phénix, ainsi qu'à notre estimée et compétente directrice générale, nos vifs remerciements pour les missions accomplies.

Notre horizon est riche en promesses comme l'est celui de nos patients !

*Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente du Conseil de Fondation*





Message

de la Directrice générale



L'année 2018 a été une année stable sur le plan clinique bien que marquée par un ajustement des programmes de soins qui a permis de maintenir le haut niveau de qualité auquel nous sommes attachés.

Un événement clé incarne notre engagement de qualité au quotidien: cette année, nous avons adopté la nouvelle norme ISO 9001:2015. Le certificateur ayant audité tous nos centres en a souligné les nombreux points forts, dont notamment: *«une organisation dynamique caractérisée par ses capacités d'anticipation, de réactivité, d'adaptabilité, de professionnalisme et de créativité»*.

Une fondation dynamique, diverse et polyglotte

En 2018, la Fondation Phénix a pris en soins 1'327 patients, dont 1'068 adultes et 259 adolescents. La répartition en genre est de 29% de femmes et de 71% d'hommes. La moyenne d'âge est de 41 ans pour les femmes et de 38 ans pour les hommes. Le patient le plus jeune, suivi au Centre Phénix Mail, avait 11 ans et le plus âgé, suivi au Centre Phénix Envol, 76 ans.

Grâce à la mobilisation de chacun, la Fondation Phénix a pu faire face aux nombreuses demandes de soins, et je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs pour cet effort conséquent tout au long de l'année.

L'effectif du personnel est maintenu à 63 collaborateurs, correspondant à 45 postes à temps plein.

La Fondation Phénix rassemble des collaborateurs de 13 nationalités différentes qui travaillent dans 13 langues différentes,



à savoir: l'allemand, l'espagnol, le portugais, l'italien, l'arabe, le russe, le français, l'anglais, le croate, le tchèque, le turc, le roumain, le lingala. Cette diversité est une richesse certaine pour la Fondation et permet, entre autres, une prise en soins de la majorité des patients dans leur langue maternelle.

Des soins somatiques à l'honneur

Dès son ouverture en 1986, la Fondation Phénix a eu le souci de prévenir, dépister et traiter les maladies somatiques. Plusieurs médecins somaticiens travaillent depuis de nombreuses années au sein de la Fondation: D^{re} Catherine Curchod, Dr Alain Falbriard, D^{re} Eva Sekera, D^{re} Pascale Della Santa. Tous nos collègues médecins somaticiens ont rejoint la Fondation tout au long de ces dernières années après avoir suivi une solide formation dans le cadre du Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences. Ceci me donne l'opportunité de remercier ce département de nous avoir permis de compter parmi nous des médecins de haut niveau de formation.

En 2018, pour la deuxième année consécutive, la D^{re} Pascale Santa a pu organiser le dépistage des hépatites auprès de nos patients grâce au prêt d'un FibroScan® par une entreprise pharmaceutique pour une durée d'un an. Cet examen permet l'estimation du degré de fibrose du foie. En 2018, nous avons réalisé cet examen auprès d'une soixantaine de patients suivis dans nos centres thérapeutiques.

Toujours dans le souci d'une mise à jour des connaissances dans le domaine des pathologies les plus fréquentes des patients addicts, la D^{re} Pascale Della Santa a mis en place un protocole de prise en charge de l'hépatite C chronique destiné au personnel soignant de la Fondation.

“ Dès son ouverture en 1986, la Fondation Phénix a eu le souci de prévenir, dépister et traiter les maladies somatiques. ”

Migration et addiction

En 2018, le rapport de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a estimé à 258 millions de personnes la population de migrants internationaux. Un constat s'impose: on retrouve chez les migrants une fréquence de consommation de substances psycho-actives supérieure à celle de la population générale. Différents facteurs expliquent cette surreprésentation des troubles addictifs. Parmi ces facteurs, il faut compter la vulnérabilité psychique liée aux conditions de vie dans le pays d'origine (guerre, violence, torture), à l'expérience de migration proprement dite (la durée de migration ou les violences subies au cours du voyage migratoire), aux conditions de vie dans le pays d'accueil et à l'environnement social et légal des pays, par exemple.

Cette réalité nous a interpellés et poussés à mener une réflexion spécifique sur la problématique de la migration et l'addiction. Par ailleurs, la Fondation a organisé une journée de formation interne consacrée à cette problématique, ce qui a permis de renforcer la collaboration avec les différentes associations du réseau s'occupant des migrants à Genève, dont l'Association Genevoise pour l'ethnopsychiatrie, l'Association Pluriels, l'Association Appartenances et la Consultation transculturelle des HUG.



Bain de jouvence pour le Centre Phénix Chêne

Le Centre Phénix Chêne, sis à route de Chêne 100 à Chêne-Bougeries, est le centre historique de la Fondation Phénix. Les deux villas jumelles sont le siège social de la Fondation et accueillent depuis 1986 des patients présentant différents problèmes d'addictions.

En cours d'année, nous avons mené une réflexion très importante autour de la reconstruction de ce centre historique, «maison-mère» de la Fondation Phénix.

Le projet de reconstruction n'est pas lié à la volonté de s'agrandir pour accueillir davantage de patients mais à celle de s'adapter à l'évolution des besoins au fil du temps en se dotant de locaux mieux adaptés.

En résumé, cette reconstruction a trois objectifs principaux :

1. Mettre aux normes un centre pionnier... mais vieillissant

Nous sommes attachés à garantir une qualité optimale des conditions d'accueil et de soins dans tous nos centres. Ceci implique de faire en sorte que nos bâtiments satisfassent aux normes sanitaires, de sécurité, d'accessibilité et de mobilité pour tous, particulièrement pour les patients avec mobilité réduite.

2. Pérenniser un ancrage local harmonieux et bénéfique

Depuis son ouverture et jusqu'à aujourd'hui, le Centre Phénix Chêne est

parfaitement intégré dans son environnement local. La proximité d'autres importants acteurs locaux de la santé, dont la Clinique des Grangettes, crée naturellement des opportunités de synergie et de collaboration entre professionnels, très bénéfiques pour nos patients.

D'un autre côté, la stabilité des repères est d'une importance cruciale pour la stabilité du patient lui-même. L'attachement au lieu est un gage non négligeable de motivation et de réussite dans le cheminement vers un mieux-être et la guérison.

3. Offrir une infrastructure moderne pour une prise en soins moderne

L'infrastructure actuelle n'offre pas de bonnes conditions de réalisation d'une prise en charge intégrée de la problématique addictologique, que ce soit en termes d'isolation thermique ou phonique, du volume d'espace ou de l'organisation spatiale.

Nous espérons vivement que les autorités compétentes comprendront et accepteront notre démarche avec un seul but : offrir à la population genevoise une prise en soins la mieux adaptée, la plus performante et la plus digne possible.

Je tiens une nouvelle fois à remercier le Conseil de fondation et sa Présidente, Mme Marie-Françoise de Tassigny, pour la confiance qu'ils nous ont accordée et leur soutien constant au cours de l'année.

*D^{re} Marina Croquette Krokarc
Directrice générale*



The background is a solid blue color. Overlaid on this are several thin, white, hand-drawn style lines. These lines form elongated, teardrop-like shapes and sweeping curves that sweep across the page, primarily concentrated in the upper half. The overall effect is a modern, minimalist design.

Rapport

du Comité scientifique



En 2018, le Comité scientifique s'est réuni à deux reprises. Pendant sa séance de printemps, il a accueilli le Professeur Alexandre Dayer, ce qui porte à trois le nombre des membres du Comité scientifique qui sont extérieurs à la Fondation.

Médecin formé à Genève et à Lausanne, le Professeur Dayer s'est spécialisé en psychiatrie-psychothérapie adulte aux HUG. Il a étendu ses compétences en neurosciences fondamentales au domaine de la neurobiologie développementale lors d'un séjour de plusieurs années au National Institute of Mental Health (Bethesda, USA). Outre la direction de deux programmes de recherche fondamentale portant sur le développement des réseaux corticaux et sur les bases synaptiques des troubles mentaux, son activité clinique (Département de Psychiatrie, HUG) se développe dans les domaines des troubles de l'humeur et de la vulnérabilité précoce au stress. Ses compétences cliniques, scientifiques et organisationnelles seront très utiles à la Fondation.

Par ailleurs, le Comité a pris connaissance de la version définitive du Proto-

cole de prise en charge de l'hépatite C chronique destiné au personnel soignant de la Fondation. Rédigé par la D^{re} Pascale Della Santa (médecin généraliste du Centre Phénix de Plainpalais) et par la Directrice générale, ce protocole détaille l'ensemble des marches à suivre en fonction notamment du génotype viral et du statut hépatique du patient. Sa mise en œuvre doit permettre un gain en efficacité et en sûreté.

“ La séance d'automne a été principalement consacrée au projet de recherche MDFT1-dépendance aux jeux internet. ”

Le Dr Nicolas Simioni (directeur du Centre Phénix de Plainpalais) porte un projet d'évaluation de la faisabilité de la lumbinothérapie dans le sevrage du cannabis qui a reçu le soutien de la Fondation. Il a exposé les difficultés particulières qu'une fondation privée comme la Fondation Phénix doit surmonter pour développer un projet de recherche clinique. Des pistes ont été explorées pour tenter de

concilier le modèle médico-économique de la Fondation, un cadre réglementaire de plus en plus contraignant et le peu de moyens dont nous disposons pour financer un projet. La réflexion engagée sur ce thème se poursuit car le maintien d'une capacité de recherche est l'une des préoccupations majeures du Comité.

La séance d'automne a été principalement consacrée au projet de recherche MDFT1-dépendance aux jeux internet. Ce projet bénéficiant d'un financement externe important est très avancé mais a rencontré récemment des difficultés sérieuses dues en particulier à l'impossibilité de recruter dans le temps imparti la totalité de l'effectif prévu initialement, ainsi qu'au départ annoncé de plusieurs thérapeutes certifiés MDFT. Le Comité a été informé des mesures prises par la Directrice générale pour assurer la conclusion du projet prévue à l'été 2020.

Enfin, à l'initiative de la Directrice générale, une réflexion s'est engagée sur la mise en place d'une structure de soins autonome pour les personnes présentant des comportements addictifs dans le cadre du travail. Cette initiative est l'une des approches envisagées par la Fondation pour diversifier et actualiser son offre de soins en tirant le meilleur parti de ses compétences propres.

Nous nous réjouissons des développements passés et plus encore de ceux à venir.

Pr. Marc Balivet
Président du Comité scientifique





The background is a solid orange color. Overlaid on this are several white, thin-line outlines that form the shape of a phoenix. The lines are elegant and flowing, suggesting the bird's wings and tail feathers. The phoenix is positioned in the upper right quadrant, with its head and neck extending towards the center of the page.

A propos

de la Fondation Phénix

La Fondation Phénix, est une institution de santé médico-sociale spécialisée dans le traitement ambulatoire des addictions liées ou non à des substances.

Créée en 1986, c'est une fondation privée d'utilité publique qui gère cinq centres thérapeutiques répartis sur le canton de Genève:

- **Phénix Chêne**
- **Phénix Envol**
- **Phénix Grand-Pré**
- **Phénix Mail**
- **Phénix Plainpalais**

Référence incontournable dans son domaine et reconnue pour la haute qualité de sa prise en soins, **la Fondation Phénix** est partiellement subventionnée par la Confédération et par le Canton de Genève.



NOTRE VISION

La Fondation oeuvre pour une société dans laquelle toute personne aux prises avec une situation d'addiction ait une chance de s'en libérer en traitant, dans le respect de sa dignité, ses souffrances physique, psychique et sociale.

Pour ce faire, nous promouvons un accompagnement holistique accessible à toutes et tous.

Nous offrons un pôle d'excellence et de référence en la matière, en Suisse romande notamment, piloté selon quatre axes définis dans notre **plan stratégique 2017-2020**:

- Innover
- Renforcer
- Communiquer
- Harmoniser

NOTRE MISSION

Les domaines d'intervention de la Fondation couvrent la prévention, le traitement et l'avancement de la recherche et de la connaissance en matière d'addiction, liée ou non à des substances, et quelles qu'en soient la nature et les causes.

La Fondation Phénix accompagne toute personne – adultes, jeunes majeurs ou mineurs sans distinction d'âge, de genre, d'origine ethnique, d'appartenance confessionnelle ou d'orientation sexuelle – dans un projet concerté de soins individualisés.

NOTRE PHILOSOPHIE

Le suivi de chaque patient se fait en accord et en collaboration avec la personne concernée.

L'accompagnement thérapeutique est fondé sur une approche pluridisciplinaire. Celle-ci mobilise des professionnels dotés de compétences variées et innovantes qui s'ajoutent à leur socle d'expertise commun en addictologie.

Les situations sociales des personnes concernées par des problèmes d'addiction s'avèrent souvent très complexes. Aussi, en croisant leur regard, nos médecins, psychiatres, psychologues, infirmiers et assistantes sociales acquièrent une vision globale de la situation du patient. Ils sont ainsi à même de mettre en place un accompagnement et des solutions personnalisés.

VALEURS

La culture de la Fondation Phénix repose sur quatre valeurs qui servent de « points cardinaux » à notre pratique médico-psycho-sociale.

RESPONSABILITÉ : Être responsable et critique face à nos actions. Utiliser judicieusement nos compétences et nos ressources en toute intégrité et équité en visant l'excellence. Maintenir un professionnalisme qui garantisse un haut niveau de pertinence et de réactivité dans nos actions.

EMPATHIE : Accompagner toute interaction, interne ou externe, d'une capacité d'écoute et de bienveillance inconditionnelles et nécessaires à un accueil, un service et/ou un accompagnement de qualité.

EFFICACITÉ : Agir avec la volonté individuelle et organisationnelle de trouver des solutions grâce à un accompagnement pluridisciplinaire pour permettre une amélioration tangible de la situation de nos patients. Adapter notre travail aux enjeux de société en constante évolution, reconnaître et prendre en compte les spécificités des histoires de vie auxquelles nous sommes confrontés, et enfin – dans l'esprit pionnier et avant-gardiste de notre fondateur – oser questionner les évidences.

DISCRÉTION : Faire preuve de tact et de sensibilité dans la conduite de nos interactions et activités, qu'elles soient d'ordre médical ou non-médical, pour garantir la confidentialité et le respect dus à nos patients et leur entourage.

CERTIFICATION

L'année 2018 a été une année marquante pour la reconnaissance du Système Qualité de la Fondation Phénix.

En mai 2018, le travail de la Fondation Phénix, service social inclus, a été audité à travers ses cinq centres, ses services administratifs et son laboratoire, et validé par la certification qualité SQS pour la norme ISO 9001:2015.

Cette certification lui a été renouvelée pour une période de trois ans.



“ La Fondation œuvre pour une société dans laquelle toute personne aux prises avec une addiction ait une chance de s'en libérer en traitant ses souffrances physique, psychique et sociale dans le respect de sa dignité. ”



Fonds social

«Le coup de pouce»

Créé en 2016, le Fonds social Phénix permet de débloquent, sur le plan économique, une situation complexe qui empêche, sur le plan social, une personne de recouvrer stabilité et sérénité.

Depuis 33 ans, la Fondation Phénix s'engage auprès de ses patients en leur offrant un accompagnement non seulement médical mais aussi psychosocial.

“ Un « coup de pouce » pour permettre au patient de poursuivre son cheminement vers un équilibre de vie satisfaisant. ”

Notre démarche consiste à mobiliser les capacités personnelles de chaque individu et à l'aider à restaurer des liens sociaux indispensables pour assurer son autonomie et faciliter son intégration ou sa réintégration socio-professionnelle.

Sur un plan économique, de nombreux patients sont vulnérables et exposés aux aléas « extraordinaires » de la vie, tels que des dépenses nécessaires, urgentes, mais imprévues. Il arrive que l'assistante

sociale constate des éléments de « blocage » et le besoin d'un « coup de pouce » pour permettre au patient de poursuivre son cheminement vers un équilibre de vie satisfaisant.

C'est à ce besoin que le Fonds social Phénix répond.

Il s'agit d'une aide financière ponctuelle ou périodique qui pallie l'insuffisance des revenus du patient et pourvoit des besoins non couverts par les subsides d'assurances sociales; l'objectif étant une amélioration durable des conditions de vie du patient.

La Commission d'attribution du Fonds social Phénix est composée de deux membres du Conseil de Fondation, Mme Jacqueline Corboz et M. Yves Burrus.

Cette aide est essentiellement constituée de fonds privés. Aussi la Fondation Phénix souhaite-t-elle dans le cadre de ce rapport annuel renouveler sa profonde gratitude aux donateurs qui apportent leur soutien au Fonds social Phénix.



Lisez-nous
sur le web



Le cœur de la **Fondation Phénix** bat au rythme de celui de son équipe. Celle-ci est caractérisée par son **savoir-être, son savoir-faire et la pluralité des disciplines qu'elle rassemble**. A travers les cinq centres Phénix, l'équipe médico-psycho-sociale combine une expertise reconnue en addictologie avec un éventail unique de compétences pluridisciplinaires.

La pratique va de paire avec la recherche, l'une alimentant l'autre et réciproquement, pour mieux contribuer à l'accroissement des connaissances médico-psycho-sociales dans le domaine des addictions. Vous trouverez ci-après les résumés d'une sélection d'articles disponibles sur le site internet de la Fondation où nous vous donnons rendez-vous pour une lecture plus détaillée.





Par Blaise Fidanza & Léonore Neufeld

Cothérapie

**Une consultation en cothérapie
ouvre ses portes**

Les psychothérapeutes Léonore Neufeld et Blaise Fidanza proposent une nouvelle consultation en duo pour couples et familles. Ils expliquent comment croiser leurs regards sur une même situation conjugale ou familiale offre une richesse supplémentaire en mettant en perspective des sensibilités différentes. Public: tout patient majeur suivi au sein de la Fondation Phénix. Lieu: Centre Phénix Plainpalais.



Par Gabrielle Beffa

Thérapie sous contrainte

**Comment aider un patient
qui ne le demande pas ?**

Les thérapeutes sont régulièrement confrontés à des patients qui viennent en thérapie sous la contrainte d'un tiers: employeur, famille, conjoint ou justice. Face au paradoxe d'aider une personne qui ne le demande pas, comment le thérapeute peut-il travailler et accompagner un patient à devenir acteur de son changement ?



Par D^{re} Veronica Rato

Famille

Systèmes familiaux et addictions

La famille d'une personne souffrant d'un trouble addictif est souvent désemparée. Pourtant, son soutien est d'une importance cruciale. La D^{re} Veronica Rato expose combien et comment une thérapie familiale permet d'informer l'entourage familial d'un patient, de le déculpabiliser, et de renforcer les liens intrafamiliaux. Public: famille de tout patient suivi au sein de la Fondation Phénix.

Lieu: tous les centres Phénix.

.....

“ La pratique thérapeutique va de paire avec la recherche, l'une alimentant l'autre et réciproquement, pour mieux contribuer à l'accroissement des connaissances médico-psycho-sociales dans le domaine des addictions. ”

.....



Par Jean-Marie Rossier

Système Qualité Phénix

Certification ISO 9001:2015

La qualité est au cœur de nos pratiques. Jean-Marie Rossier, psychologue-psychothérapeute FSP et Responsable Qualité revient sur l'audit de renouvellement de notre certification en 2018.



Par Denise Huonder

Auriculothérapie

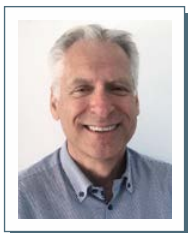
De fil...en aiguilles

L'acupuncture auriculaire, selon le protocole de la National Acupuncture Detoxification Association (NADA), est très largement utilisée dans les programmes de traitement des addictions. Denise Huonder explique comment cinq petites aiguilles viennent subtilement chuchoter leur message de soulagement dans le creux de l'oreille du patient. Public: tout patient suivi par la Fondation Phénix. Lieu: Centre Phénix Grand-Pré.



Résultats

financiers



Le résultat financier 2018, CHF 60'548.-, après répartition, s'inscrit dans une continuité de développement de prestations de qualité envers nos bénéficiaires patients et la maîtrise des coûts opérationnels.

La solidité financière de la Fondation a été renforcée par l'augmentation des fonds propres de CHF 3'370'137.- en 2017 à CHF 3'540'685.- en 2018, ce qui nous permet d'une part d'assurer la pérennité, et d'autre part de moderniser nos infrastructures dans un avenir proche.

En effet, fin 2017, la Fondation a acquis la seconde villa jumelle de la route de Chêne, siège social de la Fondation, et a entamé la phase de planification de construction d'un nouveau centre de soins disposant d'infrastructures modernes et mieux adaptées aux patients ambulatoires.

“ Une partie des résultats sert le lancement de prestations spécifiques comme la luminothérapie et les addictions au travail. ”

Ce nouveau centre sera en grande partie financé par nos bailleurs de fonds institutionnels et des hypothèques à taux bas. Le complément du financement sera assuré par nos fonds propres.

L'équilibre du bilan, qui reste une priorité, nous permet à tout moment de respecter nos engagements à court terme et de réaliser l'avancement du projet immobilier prévu en 2020.

Les prestations données par notre personnel spécialisé ont augmenté de 4.3% pour atteindre CHF 7'086'499.- tandis que le coût global du personnel est resté dans le cadre budgétaire défini. La spécialisation

à forte valeur ajoutée de nos centres et le catalogue de nos prestations de soins permettent de maintenir, d'année en année, les marges contributives pour absorber les coûts d'infrastructure. Les subventions cantonale et fédérale (OFAS) restent une source de revenus importante qui permet de financer l'action sociale de la Fondation et d'offrir à nos patients une prise en charge pluridisciplinaire, le tout avec la même exigence de qualité.

Les infrastructures comprennent la mise en place du logiciel hospitalier «Médi-

board» avec un soutien financier à hauteur de CHF 90'000.- de la Loterie Romande.

Médiboard est un dossier patient informatisé 100 % WEB qui permet à l'établissement de santé d'organiser, suivre et optimiser l'ensemble de son processus de soins. Mediboard a pour objectif d'optimiser et de sécuriser la prise en charge du patient ainsi que de standardiser les pratiques des différents utilisateurs.

La pérennité ne peut se passer du développement de nouvelles prestations. De ce fait, le Conseil de Fondation a décidé d'attribuer une partie des résultats aux projets et au lancement de prestations spécifiques telles que

- Soins en luminothérapie – projets du Comité Scientifique CHF 40'000.-*
- Addictions en milieu professionnel – projet sous la direction de la D^{re} Marina Croquette Krokar CHF 70'000.-*

De plus, le Conseil de Fondation a décidé de soutenir le Fonds social à hauteur de CHF 10'000.- afin d'améliorer la réinsertion sociale du patient.

Pour conclure, les résultats atteints fin 2018 confirment déjà à l'orée 2019 que la stratégie mise en place et les objectifs fixés en concertation avec les pouvoirs publics sont atteints.

* Ces montants figurent dans le capital de la Fondation sous forme de capital lié.

**Marc Evequoz, Trésorier,
membre du Conseil de Fondation**





RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
A l'Attention du Conseil de fondation de
Fondation Phenix, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Fondation Phenix**, (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe) pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'Audit Suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21). En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, LIPH, RIPH) et aux directives étatiques.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des Obligations et à la Norme d'Audit Suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 11 juin 2019

ECHO SA


Clémentine Largeteau
Expert-réviseur agréé


Philippe Schmuz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et du capital et annexe)

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF	31.12.2018		31.12.2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant				
Liquidités		1'660'178		1'543'007
Liquidités Phénix		1'584'683		1'360'653
Liquidités Fonds affectés		75'495		182'354
Clients - débiteurs	2'307'436		2'136'806	
Provision pour débiteurs douteux	(117'558)	2'189'877	(102'865)	2'033'941
Comptes de régularisation actif		75'093		20'514
		3'925'148		3'597'462

Actif immobilisé				
Autres immobilisations corporelles		560'186		641'056
Immobilisations en leasing		63'264		83'658
Immobilisations financières		71'294		73'377
		694'744		798'091

Actif immobilisé affecté				
Immeubles		4'483'430		4'368'224
		4'483'430		4'368'224
TOTAL DE L'ACTIF		9'103'323		8'763'777

« Les comptes annuels statutaires ont été établis selon les principes de Swiss GAAP RPC et plus particulièrement la norme 21 «Établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif». Les comptes annuels statutaires 2018 et le rapport de l'organe de révision sont disponibles sur demande: admin@phenix.ch »

PASSIF	31.12.2018	31.12.2017
	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Fournisseurs	335'215	302'012
Créanciers divers	12'847	1'177'365
Comptes de régularisation passif	158'790	89'614
Provision pour vacances et heures supplémentaires	178'103	216'945
Emprunts hypothécaires - part à court terme	33'000	33'000
Engagements leasing - part à court terme	21'282	20'395
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	0	0
	739'237	1'839'331

Capitaux étrangers à long terme		
Emprunts hypothécaires - part à long terme	2'752'000	1'625'000
Engagements leasing - part à long terme	41'982	63'263
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	15'194	5'692
	2'809'176	1'693'955

Capital des fonds		
Fonds affectés	2'014'225	1'860'354
	2'014'225	1'860'354

Capital de la Fondation		
Capital de dotation	100'000	100'000
Capital libre généré	3'161'991	2'298'381
Capital lié généré comité scientifique	60'000	20'000
Capital lié généré addictions en milieu professionnel	70'000	0
Résultats reportés - exercices 2012 à 2016	0	863'610
Résultats reportés - exercices 2017 à 2020	88'146	0
Résultat de l'exercice	60'548	88'146
	3'540'685	3'370'137
TOTAL DU PASSIF	9'103'323	8'763'777

Compte de résultat de l'exercice 2018

	Budget 2018 CHF	Effectif 2018 CHF	Effectif 2017 CHF
PRODUITS			
Revenus des soins médicaux	7'556'000	7'086'499	6'795'437
Revenus supervision et enseignement	20'000	13'578	27'651
Revenus des produits de pharmacie et divers	99'000	64'805	81'477
Dons libres	-	-	322
Subventions de fonctionnement	973'732	1'035'216	977'406
Autres produits d'exploitation	123'160	298'238	118'240
Dissolution provision pour débiteurs douteux	-	(14'692)	16'245
Total des produits de fonctionnement	8'771'892	8'483'644	8'016'778
CHARGES			
Frais de conseils	(20'000)	(18'193)	(18'150)
Charges de personnel	(6'827'277)	(6'639'582)	(6'288'273)
Consultants et intérimaires	(126'000)	(153'946)	(162'537)
Formation, congrès et supervision	(75'900)	(60'100)	(70'305)
Événements et recherche de personnel	(60'400)	(41'417)	(24'933)
Loyers	(347'492)	(331'983)	(397'644)
Entretien des locaux	(76'500)	(100'732)	(78'718)
Achats produits médico-pharmaceutiques	(387'600)	(317'530)	(379'899)
Achats location de matériel & Aménagement locaux	(50'000)	(42'317)	(43'169)
Entretien matériel	(45'000)	(56'388)	(47'674)
Pertes sur débiteurs	(50'000)	(54'745)	(54'062)
Autres charges d'exploitation	(398'246)	(374'745)	(346'937)
Total des charges de fonctionnement	(8'464'415)	(8'191'678)	(7'912'301)
Résultat de fonctionnement avant amortissements, résultat financier et résultat des fonds	307'477	291'966	104'477
Amortissements	(188'900)	(172'787)	(174'580)
Résultat de fonctionnement avant résultat financier et résultat des fonds	118'577	119'179	(70'103)
Produits financiers	-	3'695	3'353
Charges financières	(7'200)	(11'355)	(12'661)
Intérêts hypothécaires	(85'735)	(85'163)	(45'830)
Résultat financier	(92'935)	(92'823)	(55'138)
Résultat de fonctionnement avant éléments exceptionnels	25'642	26'356	(125'241)
Produits sur exercices antérieurs	-	6'694	-
Charges exceptionnels	-	(101'129)	-
Produits exceptionnels	-	412'000	65'600
Résultat des éléments exceptionnels	-	317'565	65'600
Résultat de fonctionnement avant résultat des fonds	25'642	343'921	(59'641)
Attribution aux fonds affectés	-	(412'000)	(65'600)
Utilisation des fonds affectés	-	258'129	239'079
Résultat des fonds	-	(153'871)	173'479
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (avant répartition)	25'642	190'050	113'838
Part du résultat revenant à l'Etat	-	(9'502)	(5'692)
Attribution au fonds Comité scientifique	-	(40'000)	(20'000)
Attribution au fonds Additions en milieu professionnel	-	(70'000)	0
Attribution au fonds social	-	(10'000)	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (après répartition)	25'642	60'548	88'146

CONTACT

CONSEIL DE FONDATION

Marie-Françoise de Tassigny,
Présidente

Armand Lombard,
Vice-Président

Marc Evequoz,
Trésorier

Pr. Marc Ballivet
Président du Comité scientifique

Yves Burrus

Jacqueline Corboz

Michel Derobert

Nicole Fichter

DIRECTION

D^{re} Marina Croquette Krokari,
Médecin Directrice générale,
Psychiatre psychothérapeute FMH

SIÈGE PRINCIPAL

Fondation Phénix

Route de Chêne 100
Case postale 215
1224 Chêne-Bougeries

T: +41 22 404 02 10

F: +41 22 404 02 19

phenix@phenix.ch
phenix.ch



facebook.com/PhenixFondation

Centre Phénix Administration

Rue des Rois 21-23
1204 Genève
T: +41 22 404 02 00
F: +41 22 404 02 09

Centre Phénix Chêne

Route de Chêne 100
1224 Chêne-Bougeries
T: +41 22 404 02 10
F: +41 22 404 02 19

Centre Phénix Envol

Boulevard du Pont-d'Arve 28
1205 Genève
T: +41 22 404 02 70
F: +41 22 404 02 79

Centre Phénix Grand-Pré

Rue du Grand-Pré 72
1202 Genève
T: +41 22 404 02 80
F: +41 22 404 02 89

Centre Phénix Mail

Pour adolescents et jeunes majeurs

Rue des Rois 21-23
1204 Genève
T: +41 22 404 02 30
F: +41 22 404 02 09

Centre Phénix Plainpalais

Rue Jean-Violette 4
1205 Genève
T: +41 22 404 02 50
F: +41 22 404 02 59

Éditeur:

Fondation Phénix

Responsable Communication:

Marie-Gabrielle Cajoly

Photos:

couverture, p.31: PeopleImages/iStock;
p.5, 9, 15, 26, 27: Charly Schwarz;
p.6, 7, 30: Katarzyna Bialasiewicz/iStock;
p.10: Twinstorphoto/iStock; p.11: Tinnakorn
Jorruang/iStock; p.13: Lisafx/iStock; p.16: Antonio
Guillem/iStock; p.17: G-Stock Studio/iStock;
p.19: Priscilla Du Preez/Unsplash; p.25: Rosie
Fraser/Unsplash; p.29: Marie-Gabrielle Cajoly.

Conception & Réalisation:

sbgraphic.ch

Impression:

Imprimerie G. Chapuis SA
Imprimé sur papier certifié FSC®,
EU Ecolabel, Sans Chlore Élémentaire (ECF).

Tirage:

2'000 exemplaires



Avec le soutien de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Fondation Phénix

Route de Chêne 100
Case postale 215
1224 Chêne-Bougeries

T: +41 22 404 02 10

F: +41 22 404 02 19

phenix@phenix.ch

phenix.ch

